



**LEGENDE**

Limite communale  
 Périmètre dans lequel s'applique le Droit de Préemption Urbain (DPU)  
 Secteur en dehors du périmètre de DPU

Commune de Ribécourt-Dreslincourt    Place de la République  
 60170 RIBÉCOURT-DRESLINCOURT    Tél. : 03 44 75 53 53

**DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN**  
 OUI



**PÉRIMÈTRE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN**

Cartographie annexée à  
 la délibération municipale du :  
 1/50008

Date d'édition :  
 Septembre 2021

Agence d'urbanisme MATHEU - THIMONIER - CARVALO  
 10 rue de la République - 60005 CERGY-SOUS-MOY  
 Courriel : [Matheu@matheu.fr](mailto:Matheu@matheu.fr)    03 44 54 94 81  
 N. Thimonier (Dirig. Urb.)    M. Louvet (Dirig. Urb.)  
 Conseil Départemental de l'Oise

Équipe d'étude :  
 Participation financière :

